



## Procès-Verbal de la Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Normandie de Karaté & Disciplines Associées Réunion du samedi 17 octobre 2020

### Lieu :

Centre Régional Jeunesse et Sport de Petit-Couronne (76650), rue John Fitzgerald Kennedy

### Présents :

CHORFI Bachir (*Président*), DIGNOIRE Philippe, PITHON Anni, VASTEL Chrysis, BLIN Véronique, CLAIN Jean-Paul, BARKA Saïd, DUHEM Michel, LAFONT Gérard, BONNET Frédéric, GONZALES Laurent, LE COADOU Marie-Cécile, MAAROUF Asmae

### Excusée :

CRAPET Sandrine (*Disciplines Associées*)

### Invités présents :

BENEITO Corinne (*secrétaire administrative de la Ligue Régionale*)  
BENZAZZI Abdelkader (*Directeur Technique Régional*)

### Invité(e)s excusé(e)s :

FENELON François, GOFFIN Jean-Marie, THILLIEZ Patrice (*Président CD 27*), LHERMINIER François

## Début de séance : 09h15

### **1 – Précisions sur le rôle des membres du Comité Directeur de la Ligue Régionale**

Après quelques mots de bienvenue pour ce premier Comité Directeur, le président Bachir CHORFI rappelle les objectifs généraux de cette nouvelle olympiade.

Il est précisé aux nouveaux membres et aux invités présents que le cabinet KPMG est en charge du contrôle et de l'audit des comptes de la Ligue.

Le CD représente un « bloc compact » de 14 membres qui sera associé étroitement à la gouvernance de la Ligue.

Le Président présente le rôle et les missions du Comité Directeur et précise que le bureau sera composé de 7 personnes, parmi les membres du Comité Directeur.

Pour ce qui concerne l'équipe technique régionale, le mandat de l'ancienne équipe a pris fin avec la fin de l'olympiade. Aussi et conformément à nos statuts, le Président a lancé, dès le 29 septembre 2020, un appel à candidature sur la totalité des postes visés par les textes :

- Directeur Technique Régional (DTR) ;
- Entraîneur régional (ER) ;
- Responsable de l'Ecole Régionale de Formation (RERF) ;
- Responsables Régionaux des Grades (RRG)

- 5 postes : Karaté / Krav Maga / Wushu / Arts Martiaux Vietnamiens / Yoseikan Budo ;
- Responsable Régional de l'Arbitrage (RRA) ;
  - Responsable Technique Body Karaté (RTBK) ;
  - Responsable Technique Para-Karaté (RTPK).

La date de clôture était fixée au 10 octobre.

Une seule candidature nous est parvenue concernant le poste de DTR (Directeur Technique Régional). Celle de BENAZZI Abdelkader.

Le Président indique que l'organigramme technique ne sera finalisé qu'après validation par les instances fédérales des candidats retenus aux différents postes techniques.

## 2 - Election du bureau directeur de la Ligue Régionale

Outre le Président (élu statutairement lors de l'assemblée générale électorale du 26 septembre 2020), le bureau comptera deux Vice-Présidents, un Secrétaire Général et un adjoint ainsi qu'un trésorier général et un adjoint.

Le Président demande aux membres du Comité Directeur de se faire connaître pour les différents postes.

Après avoir procédé aux votes, les candidats suivants sont élus, en un seul tour et à l'unanimité des membres présents pour chacun des postes à pourvoir.

Le Bureau Directeur est donc composé de :

**CHORFI Bachir : Président**  
**DIGNOIRE Philippe : Secrétaire Général**  
**BONNET Frédéric : Trésorier Général**  
**PITHON Anni : Vice-Président**  
**LAFONT Gérard : Vice-Président**  
**LE COADOU Marie : Secrétaire Générale Adjointe**  
**GONZALES Laurent : Trésorier Général Adjoint**

A titre honorifique, le Président propose de désigner MOTTE Maurice en qualité de Vice-Président honoraire. Ce dernier « occupe » cette fonction depuis 2016. Les membres du Comité Directeur l'approuvent à l'unanimité.

## 3 – Informations à recueillir pour le changement de composition à effectuer en Préfecture

Madame Corinne BENEITO, Secrétaire administrative de la ligue est chargée par le président de recueillir les informations administratives nécessaires à la déclaration à effectuer en Préfecture, concernant le changement de composition du bureau directeur, consécutivement à l'Assemblée Générale Elective du 26 septembre 2020 et à l'élection du nouveau bureau, intervenue ce jour.

#### **4 – Proposition de suppression des droits d’inscription et d’accès aux compétitions régionales**

Hormis l’Eure et la Ligue Régionale de Normandie, les départements normands ont décidé ces dernières années de ne pas solliciter de droits d’inscription des compétiteurs sur l’ensemble de leurs manifestations car ils craignent que cela soit un frein à la participation.

Afin d’homogénéiser leurs pratiques, il est convenu d’étendre cette orientation à l’ensemble des manifestations régionales. Cela concerne un budget annuel d’environ 4000 €. A l’unanimité, le comité directeur donne son accord pour la suppression des droits d’inscription. Cet accord devra être validé dès la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, fixée au 5 décembre 2020.

#### **5 – Proposition de suppression du compte bancaire avec le Crédit Mutuel**

A l’unanimité le CD donne son accord pour la suppression de ce compte bancaire qui était uniquement utilisé pour le fonctionnement des compétitions. Les fonds détenus par cet établissement seront transférés au Crédit Agricole.

Il est précisé que les membres suivants sont habilités à procéder aux formalités inhérentes à la fermeture auprès du Crédit Mutuel et au fonctionnement du compte ouvert auprès du Crédit Agricole Normandie Seine :

CHORFI Bachir : Président

BONNET Frédéric : Trésorier Général

#### **6 – Domiciliation du siège social du Comité Départemental de la Seine-Maritime**

A l’image de nombreux organes déconcentrés, il est proposé de domicilier le siège social du Comité Départemental de la Seine-Maritime, au sein des locaux de la Ligue Régionale de Normandie. Pour ce seul service d’adresse postale, le CDK76 versera à la Ligue une indemnité de 200€ par mois. Au moment où les ressources de la Ligue sont comptées, cette nouvelle recette est la bienvenue. La proposition sera soumise à la prochaine Assemblée Générale.

#### **7 – Bilan des licences au 31 août 2020**

Les éléments statistiques sont livrés en pages 5, 6 et 7.

#### **8 – Présentation et approbation du budget réalisé au 31 août 2020 (François Fénelon / François Lherminier / Ghislain Pajaniandy)**

Bien qu’occupant les postes clés lors de la précédente olympiade, les anciens dirigeants ont préféré décliner notre invitation et n’ont fourni aucun document ni aucune information concernant l’exercice dont ils sont comptables. Cela est d’autant plus surprenant, qu’ils avaient fixé une date de comité directeur qui était postérieure à l’Assemblée Générale Elective. Les membres du Comité Directeur regrettent vivement cette situation. Ils feront du mieux possible pour pallier cette carence.

## 9 – Calendrier 2021

Le calendrier fut mis à jour par le président Bachir CHORFI et le candidat DTR Kader BENAZZI. Ce calendrier sera placé sur notre site au plus tôt.

## 10 – Budget prévisionnel 2020 / 2021

La future commission financière devra définir ce budget. Il sera soumis à validation du bureau afin d'être soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A cette occasion, un débat sur les abandons de frais s'est engagé. En effet, il fut rappelé que, dans certains cas, un bénévole ayant engagé des frais dans le cadre d'une activité associative peut décider de ne pas demander de remboursement. Cela devient une ressource pour l'association on parle alors d'abandon de frais.

Cet abandon de frais peut, dans les conditions posées par la loi, permettre à un bénévole de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à : 66 % du montant des frais abandonnés, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ce processus permettrait un gain financier pour la Ligue.

## 11 – Point préparation AG Ordinaire du 21 novembre 2020

Afin de respecter le délai statutaire de 45 jours pour l'annonce, la date de l'AG est **reportée au 05 décembre 2020**. Des réunions de travail et échanges s'organiseront dans les semaines à venir dans le cadre de la préparation de cette AG.

## 12 – Questions diverses

Il est convenu de recourir au recrutement d'un service civique, du fait de la modicité du coût. Il s'agit d'un engagement citoyen et non d'un emploi. Cette aide pourrait être très appréciable, pour nos activités, avec un jeune disposant d'un bon profil. Jean-Paul CLAIN, du fait de sa situation professionnelle et de son expertise, pilotera ce dossier, en lien avec Madame Corinne BENEITO. Il s'attèlera aux formalités qui ont trait à la demande et aux entretiens de recrutement. Madame BENEITO exercera le rôle de tuteur auprès du jeune. Nous pouvons lancer la démarche dès à présent.

**Fin de séance : 14h00**

*Le Président*

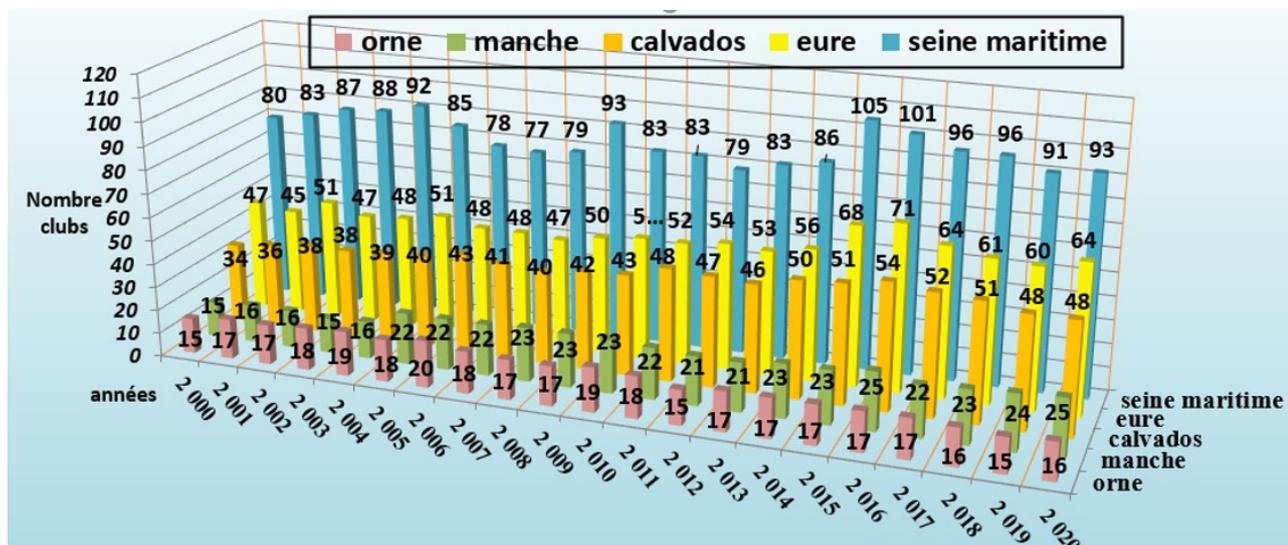
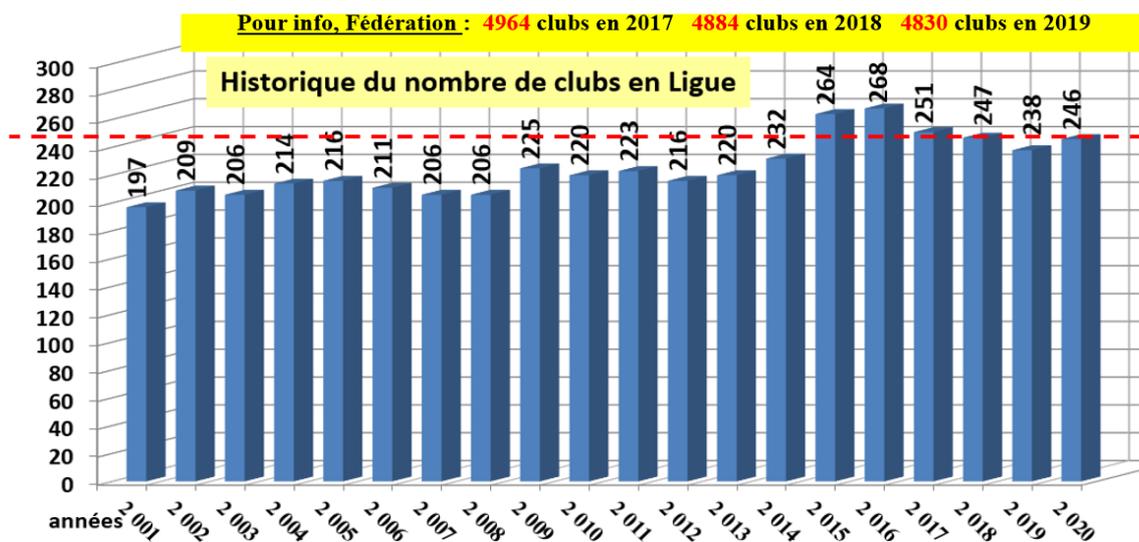
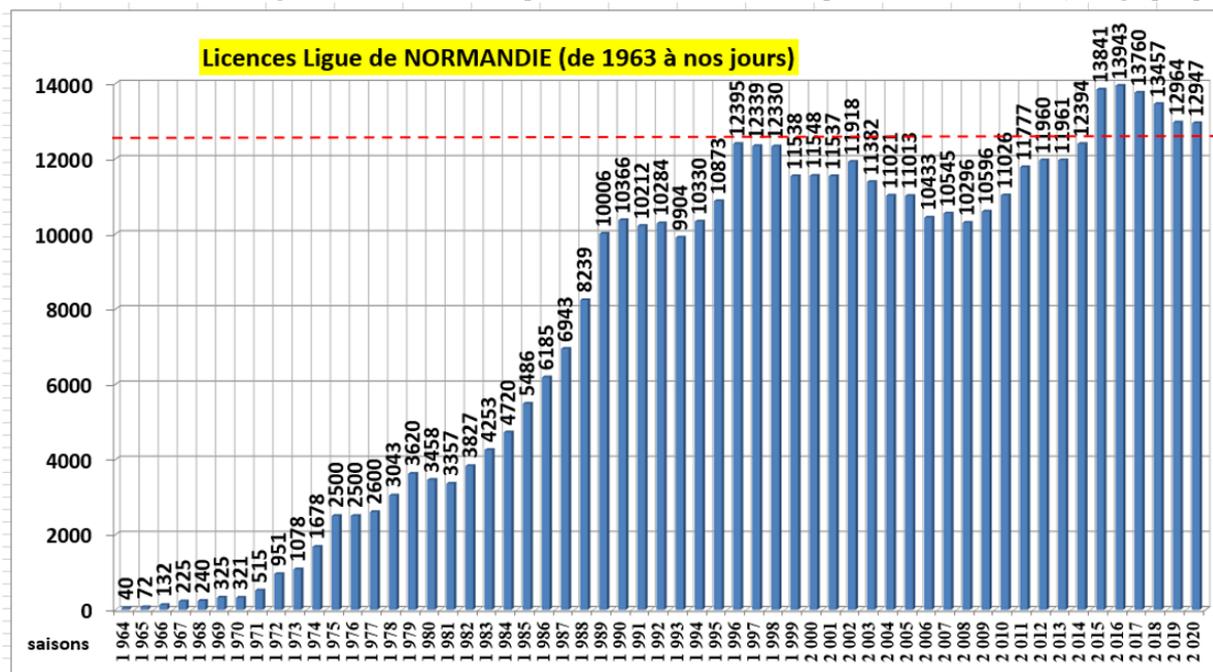
*Bachir CHORFI*

*Le Secrétaire Général*

*Philippe DIGNOIRE*

# Point licences - Ligue Normandie - CD du 17 octobre 2020 : GÉNÉRALITÉS

→ Au 31 août 2020, la Ligue de Normandie comprenait : **12 947 licenciés** répartis dans **246 clubs** (voir graphiques ci-dessous).



## Potentiel Ligue maxi enregistré :

Départements :	Années maxis licences :	nombre maxi licences :	Années maxis clubs :	nombre maxi clubs :
CALVADOS	2011	2632	2016	54
EURE	2015	4182	2016	71
MANCHE	2019	1317	2016	25
ORNE	1998	1109	2006	20
SEINE MARITIME	1998	5545	2015	105
$\Sigma$	(théorique)	14785	(théorique)	275
LIGUE :	2016	13943	2016	268

Le tableau ci-contre indique les scores maximaux enregistrés par chacun des départements au cours lors des 22 dernières saisons.

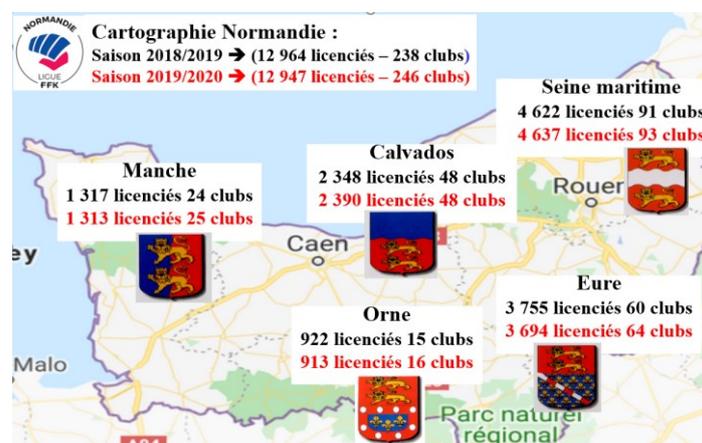
**Exemple :** Le département de l'Eure a enregistré son maximum licences à 4182 lors de la saison 2015-2016, et son score maxi clubs lors de la saison 2016-2017 avec 71 clubs.

En comptabilisant pour l'ensemble des départements les meilleurs "scores" licences et clubs, cela aurait pour résultat : une Ligue de 14 785 licenciés répartis dans 275 clubs.

## TOP 10 LIGUE : les 10 plus « gros » clubs :

N°	Dept.	saison 2019/2020 - au 6 juillet sur 12 947 licenciés et 246 clubs	Nbre lic.
1	76	OKINAWA KARATE CLUB	684
2	27	SAINT MARCEL KARATE	288
3	50	GRANVILLE KARATE KAI	211
4	76	CL SP MARTIAL PETIT QUEVILLY K	201
5	14	CLUB ATHLETIQUE LEXOVIEN	180
6	14	KYOKUSHIN KAI KAN BAYEUX	172
7	61	KARATE TAI JITSU FLERS	171
8	27	STADE PORTE NORMANDE VERNON	168
9	14	CENTRE DE KARATE NORMANDIE	163
10	76	KARATE CLUB SOTTEVILLAIS	156
<b>TOTAL licenciés du TOP 10:</b>			<b>2394</b>

## Répartition départementale :



## Répartition sur 7 saisons des clubs par tranches de 20 licences :

saisons	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014
<b>Tranches</b>	<b>Nombre de clubs par tranche de 20 licences:</b>						
1 à 20	68	60	59	63	74	70	51
21 à 40	62	71	75	73	81	84	77
41 à 60	40	36	39	42	44	32	40
61 à 80	30	26	24	20	17	26	22
81 à 100	19	16	18	20	16	15	14
101 à 120	7	8	12	8	12	16	5
121 à 140	9	8	5	7	4	2	7
141 à 160	2	2	5	6	8	6	5
161 à 180	5	4	3	6	4	3	2
181 à 200	0	2	1	0	1	3	3
201 à 220	2	1	1	1	2	3	1
221 à 240	0	2	1	2	0	2	1
241 à 260	0	0	2	0	2	1	1
261 à 280	0	0	0	1	2	0	2
281 à 300	1	0	0	0	0	0	0
> 301	0	1	1	1	0	0	1
> 401	0	0	0	0	0	1	0
> 501	0	0	1	1	1	0	0
681 à 700	1	1	0	0	0	0	0
$\Sigma$ clubs	246	238	247	251	268	264	232
Nb Licences	12947	12964	13457	13760	13943	13841	12394

**TOP 12 styles et disciplines sur trois saisons :**

<b>TOP 12 (12 premières disciplines)</b>								
<b>Rappel saison 2017-2018</b>			<b>saison 2019-2020 (03 août)</b>			<b>Rappel saison 2018-2019</b>		
<i>rang</i> discipline (style) :	<i>nombre</i> licenciés :	<i>%</i>	<i>rang</i> discipline (style) :	<i>nombre</i> licences :	<i>%</i>	<i>rang</i> discipline (style) :	<i>nombre</i> licences :	<i>%</i>
1) SHOTOKAN	6650	49,42%	1) SHOTOKAN	6531	50,44%	1) SHOTOKAN	6449	49,75%
2) WUSHU AMC + QI GONG	1219	9,06%	2) WUSHU AMC + QI GONG	1150	8,88%	2) WUSHU AMC + QI GONG	1226	9,46%
3) SHITO RYU	1109	8,24%	3) SHITO RYU	925	7,14%	3) SHITO RYU	972	7,50%
4) BODY KARATE	964	7,16%	4) KRAV MAGA	904	6,98%	4) KRAV MAGA	893	6,89%
5) KRAV MAGA	758	5,63%	5) BODY KARATE	833	6,43%	5) BODY KARATE	842	6,49%
6) KYOKUSHINKAI	748	5,56%	6) KYOKUSHINKAI	706	5,45%	6) KYOKUSHINKAI	758	5,85%
7) WADO RYU	345	2,56%	7) WADO RYU	349	2,70%	7) WADO RYU	355	2,74%
8) TAI JITSU	195	1,45%	8) TAI JITSU	195	1,51%	8) KARATE CONTACT	194	1,50%
9) KARATE CONTACT	193	1,43%	9) KARATE CONTACT	187	1,44%	9) TAI JITSU	176	1,36%
10) KARATE FULL CONTACT	168	1,25%	10) KARATE FULL CONTACT	149	1,15%	10) AUTRE STYLE	151	1,16%
11) ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS	157	1,17%	11) AUTRE STYLE	146	1,13%	11) AMV	139	1,07%
12) AUTRE STYLE	152	1,13%	12) AMV	144	1,11%	12) NIHON TAI JITSU	99	0,76%
<b>Total licences pris en compte :</b>	<b>12658</b>	<b>94,06%</b>	<b>Licences comptabilisées :</b>	<b>12219</b>	<b>94,38%</b>	<b>licences comptabilisées :</b>	<b>12254</b>	<b>94,52%</b>
<b>sur Total Licences :</b>	<b>13457</b>		<b>sur Total Licences :</b>	<b>12947</b>		<b>sur Total Licences :</b>	<b>12964</b>	